

# La Feuille

## des habitants de la vallée de Saurat

n°55  
janvier 2025



## Éditorial

### Cap sur 2025 et au-delà...

En ce mois de janvier, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie de vivre, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Je souhaite également réaffirmer mes vœux d'espoir et de confiance en l'avenir de notre territoire.

Souhaitons-nous, dès 2025 et au-delà, de retrouver la fraternité dans un environnement pacifié, pour susciter de nouveau l'envie de construire ensemble un avenir meilleur, d'agir avec bon sens dans l'intérêt général et d'innover pour relever les défis imposés par les transitions en tous genres.

Traditionnellement, cette période nous permet d'échanger, en se remémorant un peu du passé, tout en se projetant vers l'année qui débute et vers un avenir un peu plus lointain.

Ayons donc ce rêve d'un nouvel horizon d'égalité, de liberté, de progrès pour tous, dans un contexte de changement climatique et de protection de la biodiversité.

Imaginons un nouveau contrat démocratique et participatif, pour se rassembler plus largement autour de nos valeurs républicaines et des projets structurants, qui nous redonnent confiance et laissent entrevoir un avenir de qualité.

L'idée sera, pour 2025 et après, de partager les connaissances pour mieux comprendre les enjeux auxquels nous sommes confrontés, de manière à retenir ensemble des orientations sociétales partagées et conformes à nos objectifs de liberté et de bien-vivre dans la vallée.

Ce sont les sujets comme la gestion de l'eau, l'aménagement de l'espace, le bien-vivre ensemble et l'animation culturelle, le partage et les solidarités, dont nous aurons à débattre, qu'il nous faudra formaliser dans des orientations stratégiques, et qu'il faudra ensuite mettre en œuvre dans des programmes d'actions pluriannuels.

La participation citoyenne du plus grand nombre, qui constitue le fondement de notre philosophie, sera recherchée au travers de réunions publiques, de réunions de quartiers, d'événements populaires, d'échanges sur les médias locaux (*La Feuille*, le site, les réseaux sociaux locaux, des questionnaires...). Cela constituera une renaissance de la démocratie participative, sous une forme plus souple et plus élargie du conseil citoyen.

Certes il y aura toujours des problématiques de gestion courante, comme le maintien de la viabilité de la voirie, la gestion des déchets, les désordres divers et les querelles de voisinage. Mais nous devons dépasser tout cela et regarder ensemble plus loin, vers un horizon d'espoir.

De même, dans les mois et années à venir, nous serons soumis aux incertitudes et attermolements des politiques et instances nationales. Mais là aussi, c'est en partageant les idées que nous serons plus agissants dans les choix qui nous seront soumis, en référendum ou en élections classiques.

Engageons-nous, ensemble et solidaires nous serons plus forts.

Les mois et les années à venir s'annoncent une nouvelle fois cruciaux pour l'avenir de tous, mais surtout de nos jeunes. C'est à eux que nous penserons, sans oublier nos aînés et nos traditions.

Je vous renouvelle ma confiance et je partage avec vous l'espoir que vous portez pour notre territoire.

Je vous réitère mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour tous.

*Bona annada à totis, aditsiats.*

Jean-Luc Rouan





## Vie locale

### Le réseau viaire communal

Régulièrement, dans nos éditions de *La Feuille*, nous évoquons la voirie. Dernièrement, nous avons répertorié et nommé les voies pour l'adressage et nous avons, en septembre 2024, établi le tableau de classement unique des voies communales. Cette année, nous poursuivrons par le recensement des chemins ruraux. Ce sont des figures imposées aux communes par le législateur.

Il faut dire que, sur un territoire comme le nôtre, le réseau viaire est essentiel et utile, quel que soit le besoin de mobilité.

Les voies communales représentent à elles seules environ 45 kilomètres, soit quelques 150 000 m<sup>2</sup> de surface de roulement, qu'il faut entretenir et maintenir en sécurité, par temps de neige ou autres intempéries.



*Les 23 et 24 décembre le maire est intervenu avec le chasse-neige pour dégager plusieurs personnes en difficulté entre Fraymène, Caloli, Fourc et Usclades.*

Chaque année, nous consacrons entre 120 et 180 000 € en investissement sur les voies communales. En 2024, l'appel d'offres intercommunal, rendu infructueux lors de sa première présentation (prix trop élevés), a dû être repris. Ce qui a retardé les travaux que nous entreprendrons seulement en 2025. Pour rappel, il était prévu au programme 2024 la montée du chemin du Roucatel, l'impasse Lagardelle et la rue de Séourre, jusqu'au début du chemin du Benans, pour environ 150 000 €.

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14h15 à 17h. Une permanence est assurée par les élus le samedi entre 10h et 12h.

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- 196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19
- Courriel : [contact@mairie-saurat.fr](mailto:contact@mairie-saurat.fr) • Site : [www.mairie-saurat.fr](http://www.mairie-saurat.fr)
- Facebook : Mairie de Saurat
- PanneauPocket (gratuit) : choisir Saurat 09400

### Secours

Samu : 15 • Pompier : 18

### Déchets

Les déchets verts sont à apporter à la déchèterie, le Smectom n'en faisant plus l'enlèvement. Pour l'enlèvement des encombrants, vous devez prendre rendez-vous avec le Smectom et ne les sortir que la veille du rendez-vous.

**Smectom du Plantaurel**, Las Plantos, 09120 Varilhes

- Tél : 05 61 68 02 02
- Courriel : [contact@smectom.fr](mailto:contact@smectom.fr) • Site : [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr)

**Déchetterie d'Arignac**, route d'Arignac, 09400 Tarascon

- Tél : 05 61 02 86 20

### Eau et assainissement

**SMDEA09**, 1 rue du Bicentenaire, 09000 Saint-Paul-de-Jarrat

- Tél : 05 61 04 09 00 • Courriel : [relation.abonnes@smdea09.fr](mailto:relation.abonnes@smdea09.fr)
- Site : <https://smdea.fr>

### Bureau de poste

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Fermé le samedi.

Le programme voirie 2025 est à l'étude. Les travaux devraient porter sur le chemin de Benans et la route de Carli, si les travaux d'enfouissement des lignes électriques sont terminés. À cela, nous rajouterons la réhabilitation de la rue de l'église (environ 80 000 €) et la première phase d'aménagement de la RD 618, de part et d'autre du carrefour de l'église, pour un montant annoncé de 421 401 €, si les subventions demandées sont accordées et suffisantes.

Un diagnostic a été effectué par un bureau d'études d'État (CEREMA) sur les ouvrages d'art, ponts et murs de soutènement essentiellement. Pour l'instant, les mesures à prendre ne sont pas chiffrées, mais les difficultés techniques semblent importantes et les coûts s'annoncent colossaux.

À noter qu'en complément de ces investissements destinés à moderniser le réseau, des travaux d'entretien sont régulièrement effectués pour nettoyer et débroussailler les talus, curer les fossés, entretenir les écoulements ou encore reboucher des nids de poule. Cela représente l'équivalent d'un agent sur l'année et un budget associé d'environ 25 à 30 000 €.



*La végétation envahit le pont voute Pomiès*

## Les bâtiments communaux

La commune de Saurat possède un parc bâtiments divers et varié : une mairie, une école, des logements, deux salles polyvalentes, deux églises, des chapelles, des bassins avec fontaines, des WC publics, des éléments de patrimoine bâtis, comme des lavoirs, la bascule publique ou autres. Ce parc nécessite un entretien régulier et des travaux parfois conséquents sur les structures ou les toitures.

À noter que la mise en conformité des bâtiments principaux, en matière de performances énergétiques, que nous avons amorcée, va représenter une charge importante en études et travaux, laissant entrevoir des difficultés pour coordonner l'utilisation du bâtiment avec les travaux.

Les projets sont complexes à instruire et longs à mettre en œuvre. À titre d'exemple, nous avons décidé des travaux d'amélioration des performances énergétiques et du confort, pour la salle André-Laborde (ex-salle Saint-André) en novembre 2021. Après études, recherches de subventions, consultation des entreprises et commandes, nous espérons pouvoir réaliser les travaux au premier semestre 2025, si rien ne s'oppose par ailleurs.



*Hugo Olier a réparé les gouttières de l'église de Prat Communal avant Noël*

## Déchets

### Infos Smectom

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les conditions de dépôts d'ordures ménagères dans les points d'apports volontaires ont changé.

Vous devez être en possession d'un badge d'accès, pour ouvrir la trappe vous permettant de jeter vos poubelles. Ce badge vous est aussi nécessaire pour accéder à la déchèterie.

Sur présentation de la carte, les dépôts en déchèterie seront permis et resteront gratuits pour les particuliers, à l'exception des déchets verts qui seront limités à 18 passages par an. Au-delà, les particuliers seront facturés selon la grille tarifaire annuelle appliquée aux professionnels.

Si vous n'avez pas encore votre badge, il vous faut le demander au Smectom : soit en vous rendant à leur siège à Varilhes, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; soit en envoyant le formulaire rempli avec une enveloppe timbrée mentionnant votre adresse, au Smectom du Plantauriel, Las Plantos, 09120 Varilhes. Vous trouverez toutes informations utiles sur leur site [smectom.fr](https://smectom.fr), menu TARIFICATION INCITATIVE, sous-menu CARTE D'ACCÈS USAGER, ou en appelant au 05 61 68 02 02.

Nous sommes conscients des difficultés d'utilisation de ces conteneurs (badge non reçu ou inactif, conteneur plein ou problème technique) depuis le 1<sup>er</sup> janvier, mais ceci n'excuse en aucun cas les dépôts au sol qui dégradent le village. Il est à souhaiter que la situation s'améliore rapidement pour le bien de tous.



*Ce qui n'est plus tolérable !*

Ces changements s'accompagnent d'une évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, TEOMI. Vous trouverez toutes les informations concernant ces évolutions sur le site du Smectom.

Par ailleurs, vous pouvez consulter le suivi de vos dépôts en conteneur, en déchèterie et vos levées de bacs, en créant votre compte usager : <https://smectom.ecocito.com>.

### Rappel des principes en matière de déchets

L'objectif recherché à terme est le zéro déchet. Pour y parvenir, la réduction des déchets ultimes (déchets enfouis ou incinérés) est menée en corrélation avec le développement du recyclage.

Les principes de la réduction des déchets et du recyclage mis en œuvre sont les suivants.

- Ne plus jeter de biodéchets → développer le compostage individuel ou collectif ou l'alimentation des animaux (poules, cochons).
- Ne pas jeter de déchets verts → développer le broyage et la réutilisation du broyat (pour rappel le brûlage est interdit).
- Favoriser le tri et le recyclage des matières recyclables en triant et en utilisant les collecteurs adaptés → emballages, cartons, verre, papier, tissus, apports triés en déchetterie.
- Favoriser la réutilisation → bourses d'échange, apports en ressourcerie.

Pour rappel, les encombrants peuvent être enlevés près du domicile par le Smectom, sur demande et sur rendez-vous uniquement.

### ■ Mesures proposées

- Se procurer un composteur individuel – le Smectom en propose à des prix préférentiels – ou utiliser le composteur collectif situé place des Tilleuls.



- Déchets verts : vous devez les apporter à la déchèterie. C'est gratuit jusqu'à 18 dépôts dans l'année. Pour les branchages, des sessions de broyages sont organisées par le Smectom ; vous pouvez les déposer route Vieille aux dates prévues. Vous pouvez aussi emprunter un broyeur individuel, en suivant une formation d'une heure, renseignements au 06 85 19 45 64.
- Respecter les consignes de tri. Tous les emballages se trient. En métal, polystyrène, carton, plastique, ces déchets sont à mettre dans le bac jaune. Vous avez aussi à votre disposition des conteneurs pour le verre, le papier et le textile. Vous pouvez retrouver toutes ces consignes sur le site [www.smectom.fr](http://www.smectom.fr).
- N'hésitez pas à donner les objets que vous n'utilisez plus. Différents réseaux existent et un conteneur destiné à la ressourcerie est en place à la déchèterie. En aucun cas ces objets ou petits mobiliers ne doivent être déposés au pied des conteneurs.
- Si vous voulez vous débarrasser de gros mobilier (meuble, literie...) ou de gros électroménager, le Smectom réalise des

enlèvements jusqu'à deux fois par an pour un même foyer, le premier est gratuit. Pour cela, il vous faut prendre rendez-vous en appelant le 05 61 68 02 02 ou sur [contact@smectom](mailto:contact@smectom) ou sur leur site <https://www.smectom.fr/les-encombrants/>. Pour rappel, les dépôts hors contenants (au sol) sont interdits.

## Infos locales diverses

### ■ Chiens et chats errants

Les signalements d'animaux en divagation sont trop nombreux et plusieurs incidents ou même accidents sont à déplorer. Des chats abandonnés qui prolifèrent, des bovins ou équins échappés de leur enclos, mais ce sont surtout les chiens en liberté qui génèrent le plus de désagréments.

Des chiens ont causé des accidents et effraient les conducteurs, les randonneurs ou les promeneurs. Attention les propriétaires seront poursuivis, ils risquent de lourdes peines !



Chiens divaguant sur la route

### ■ Antenne FREE sur la route de Carli

La commune a été une nouvelle fois condamnée par le tribunal administratif. Le maire a obligation de lever son avis défavorable au raccordement de l'installation au réseau électrique et de payer des dommages à FREE.

### ■ Problématiques de l'eau sur la commune

Le Smdea a organisé une réunion publique, le vendredi 13 décembre dernier. Une centaine de personnes ont participé à la présentation, par le directeur général, du schéma communal d'adduction d'eau potable adopté par le syndicat et des règles qui vont en découler. La municipalité propose de faire un point des réactions dans le premier trimestre et d'en informer le Smdea et la préfecture, en vue d'organiser une nouvelle réunion publique à la fin du premier semestre.

## État civil

### Mariages

- Christine, Denise, Colette Mallet et Gérard Gauvin, le 23 novembre 2024

### Décès

- Paulette, Yvette Estèbe, le 10 novembre 2024, à 96 ans
- Jacques Blazy, le 17 décembre 2024, à 90 ans

# Réunions du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les procès-verbaux à la mairie et sur le site <https://www.mairie-saurat.fr>

## 11 novembre 2024

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 octobre 2024
- 2) Convention de mandat MOA voirie avec la communauté de communes
- 3) Couverture santé prévoyance des agents communaux
- 4) Petite enfance
- 5) Présentation du rapport PQS du SMDEA
- 6) Autorisation de travaux salle Saint-André
- 7) Travaux de raccordement électrique zone Carli-La Couronne
- 8) Proposition aide au financement des interventions musicales à l'école
- 9) Proposition achat laveuse de sol
- 10) Infos Suivi budgétaire
- 11) Positionnement du bac déchets papiers derrière l'église
- 12) Quelles propositions envisagées pour véhicules et divers objets restants dans les garages achetés rue d'Embounel
- 13) Éclairage du City Sade

### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : PNR, Smectom, PLUiH, com-com
- 2) Informations communales : travaux de voirie, conseil citoyen et

travaux commissions municipales, préparation événements de fin d'année, point d'info communication  
3) Questions diverses des élus.

## 16 décembre 2024

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 novembre 2024
- 2) Avenant convention de mandat « temps périscolaires »
- 3) Coût de scolarisation
- 4) Annulation délibération 2024-065 du 7 octobre 2024
- 5) Point sur affaire FREE
- 6) Travaux de raccordement électrique zone Carli-La Couronne
- 7) Point d'étape PLUiH du pays de Tarascon
- 8) Zone d'accélération des ENR
- 9) Point sur programmes voirie 2024 et 2025
- 10) Infos Suivi budgétaire

### QUESTIONS DIVERSES

- 1) Informations intercommunales : Smdea, Smectom, SCoT, PLUiH, com-com
- 2) Informations communales : point d'info personnel, réunions publiques, conseil citoyen et commissions municipales, point sur les événements de fin d'année, point d'info communication
- 3) Questions diverses des élus.

## Vie scolaire

### Restauration scolaire

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, dans le prolongement de la restructuration d'Ariège Restauration et afin d'apporter un service de qualité, avec des produits plus frais et en adéquation avec la loi Égalim (États généraux de l'alimentation), les parents doivent inscrire leurs enfants à la cantine le mardi avant 12 h et non plus le jeudi avant 12 h.

Toute inscription arrivant après cette date ne pourra pas être prise en compte pour la semaine suivante.

Il est rappelé aux parents qu'en cas de difficultés de paiement des factures de cantine, il est possible de s'adresser directement au SGC (Service de gestion comptable) de Foix afin d'établir un échéancier si nécessaire et éviter ainsi des saisies par huissier, ou de s'adresser au CCAS (Centre communal d'action sociale) de la mairie de Saurat, ou encore à des assistantes sociales.



Repas de Noël à l'école

## Le mot de Sandrine

« Pour commencer, les enfants et toute l'équipe d'animation vous souhaitent une bonne année 2025 !

Et oui, déjà un trimestre terminé. Cette année nous avons mis du temps à décoller. Il y a eu une grande période d'adaptation pour les petits de maternelle, ils sont tellement mimis éblouis par tout ce qu'ils font ! Et les grands toujours prêts à les câliner... trop mignons !!!

Nous avons tout de même accompli de belles choses.

- Une animation vélo du CP au CM2 : « On a fait de notre vélo à l'école Chouette ! »

- La semaine de la laïcité où nous avons abordé le thème de la liberté. Nous avons regardé des court-métrages pour ensuite en parler ensemble. Et pour finir, nous avons réalisé un beau tableau de l'arbre des libertés.

- Et, évidemment, le grand thème de Noël. Nous avons confectionné des couronnes, des boules et des cartes. Les couleurs, les paillettes, les beaux feutres, c'était trop bien !!!

- Et pour finir, toute l'école a partagé un bon repas de Noël. Un moment très convivial et excitant à la fois !

Pour la nouvelle année nous avons plein de projets en tête (art créatif, jeux, spectacles). Je n'en dis pas plus ! À bientôt pour de nouvelles aventures. »

■ SANDRINE PAPY



L'arbre des libertés

## Départ du cross à l'école



# Vie associative et culturelle

## Encore de nombreux événements cet automne !

■ Les 9 et 10 novembre, les soirées de clôture de la saison par Festen'Oc pour les amateurs de danses et musiques occitanes ont été, une fois encore, appréciées par tous.

■ Le 21 octobre, la fête de la pomme a rassemblé une nouvelle fois les amateurs de pommes et des confréries.

Au cours de la journée, un artisan local proposait de fabriquer du jus de pomme selon un nouveau procédé qui permet de récupérer, le soir même, le jus pasteurisé des pommes que l'on a apportées le matin.

*Atelier de pressage des pommes, embouteillage jus pasteurisé*



*Les confréries se retrouvent place de la Rende pour la fête de la pomme*



## Le trail

■ Après plusieurs mois d'un travail intense, tant administrativement que sur le terrain, le trail Las Quatras Cabanas a connu sa première édition, le 2 novembre 2024, avec une météo agréable. Trois courses furent au programme : la course des enfants, dans le village, La Caminada avec 181 inscrits, Las Quatras Cabanas et ses 184 participants.

Du plaisir pour tout le monde. La place de la Rende, lieu des départs et des arrivées, a vu la foule. Les exposants étaient ravis. Voici une nouvelle manifestation qui, à l'instar de toutes les autres, contribue à mettre en avant notre commune.

Merci aux organisateurs et aux nombreux bénévoles, félicitations aux participants. Ce fut donc une réussite et nous attendons avec impatience la prochaine édition.

Rendez-vous le 1<sup>er</sup> novembre 2025 !



Nombreux coureurs et accompagnateurs place de la Rende



Le représentant de la mairie est bien arrivé.



Le repas des aînés

## Un mois de décembre riche en événements

■ Un marché de Noël a été organisé le 12 au soir, par les artisans et producteurs sauratois et l'association La Paillote.

■ L'association le PIC a organisé une vente et une collecte dans le cadre du Saurathon.

■ Un repas et un moment convivial offert par la municipalité aux aînés le 21 a été très apprécié.

■ Enfin, le traditionnel loto de l'ADAVS a eu lieu le 22, avant les deux pastorales de Noël, à Saurat le 23 et à Prat Communal le 24.



Le traditionnel loto de Noël



L'affiche du marché de Noël